

# Le Référent Harcèlement au travail

1 jour - 7 heures

Code formation : ADHGRH0797



adhara.fr

## Objectifs

Délimiter les missions des référents Harcèlement au travail. Anticiper les situations de harcèlement moral et sexuel et les agissements sexistes. Identifier les comportements à risque et agir en conséquence. Connaître les sanctions encourues par l'auteur de harcèlement moral et l'employeur.

## Participants

Chef d'entreprise, cadres dirigeants, responsable du personnel, toute autre personne de l'entreprise...

## Prérequis

Pas de prérequis pour cette formation.

## Pédagogie

La pédagogie est basée sur le principe de la dynamique de groupe avec alternance d'apports théoriques, de phases de réflexion collectives et individuelles, d'exercices, d'études de cas et de mises en situations observées. Formation / Action participative et interactive : les participants sont acteurs de leur formation notamment lors des mises en situation car ils s'appuient sur leurs connaissances, les expériences et mettront en œuvre les nouveaux outils présentés au cours de la session.

## Remarques

Cette formation offre la possibilité d'une journée de retour sur expérience : Cette journée complémentaire favorise l'application pratique des concepts enseignés, garantissant ainsi une mise en œuvre réussie dans votre environnement professionnel. Nos conseillers sont à votre disposition pour plus d'information à ce sujet.

## Certification

## Profil de l'intervenant

Consultant-formateur expert. Suivi des compétences techniques et pédagogiques assuré par nos services.

## Moyens techniques

Encadrement complet des stagiaires durant la formation. Espace d'accueil, configuration technique des salles et matériel pédagogique dédié pour les formations en centre. Remise d'une documentation pédagogique papier ou numérique à échéance de la formation.

## Méthodes d'évaluation des acquis

Exercices individuels et collectifs durant la formation. La feuille d'émargement signée par demi-journée ainsi que l'évaluation des acquis de fin de stage sont adressées avec la facture.

## Programme

### Le rôle du Référent Harcèlement

Effectif et conditions de désignation

Missions et moyens d'action

# Le Référent Harcèlement au travail

1 jour - 7 heures

Code formation : ADHGRH0797



adhara.fr

## Placer la notion de "harcèlement" dans le cadre professionnel

Sa définition légale: moral, sexuel et agissements sexistes  
Savoir distinguer le harcèlement d'autres notions (violence, discrimination, stress, pression, mal-être...)  
Le rôle du référent et l'employeur dans la situation de harcèlement

## Identifier les pratiques « pouvant mener » au harcèlement

Quel est le profil d'un harceleur ? Qui peut être harceleur?  
Quelles sont les pouvoirs de l'employeur en matière de direction de son entreprise ? Quelles en sont ses limites?  
Quelles sont les mesures d'organisation de l'entreprise pouvant conduire à une situation à risque : mobilité géographique, changement d'équipe, modification des horaires de travail, sanction disciplinaire...?  
Exercice pratique: identifier des situations à risque dans l'entreprise

## Anticiper les situations à risque pour les éviter

Comment anticiper les situations à risque?  
Quel comportement adopté pour prévenir les situations à risque?  
Exercice pratique: table ronde des propositions des stagiaires

## Gérer une situation de harcèlement et/ou d'agissements sexistes

Identifier la victime et le « harceleur » Mener l'enquête au sein de l'entreprise  
Comment agir face à l'auteur de harcèlement et/ou d'agissement sexiste ? Comment le sanctionner?  
Gérer le contentieux civil et pénal en matière de harcèlement